

ESTP au Féminin a lancé fin 2019 une démarche de mentorat pour les diplômées

Depuis bientôt dix ans, ESTP au Féminin accompagne les femmes ingénieurs ESTP dans leur quotidien. Nous proposons des ateliers, visites de chantier et conférences. Nous avons également organisé quatre trophées ESTP au Féminin, qui ont mis en lumière le potentiel considérable des femmes ingénieurs diplômées de l'ESTP.

Ces évènements sont appréciés. Nous avons senti toutefois un besoin de continuité et avons pensé à la mise en place du mentorat.

Ce projet a été initié au sein du bureau de notre groupement par Bouchra El Hawari B 16, avec l'assistance de Clara Durand Seidl B 95. Et, pour sa préparation, de précieuses informations sur le mentorat nous ont été fournies par Frédéric Sénéchal (mari de notre camarade Marianne Sénéchal TP 87), Directeur des Ressources Humaines (Information Technology) de Bouygues, que nous remercions à nouveau.

Qu'est-ce que le mentorat ESTP au Féminin ?

Le mentorat est une relation interpersonnelle de soutien, d'échange et d'apprentissage, dans laquelle une personne d'expérience, le mentor, investit sa capacité de recul et d'expertise afin de favoriser la croissance et le développement d'une autre personne, appelée la mentorée (puisque notre projet s'adresse aux femmes !). Il est donc bien clair qu'il ne s'agit ni d'une formation, ni d'un coaching. Les mentors sont des femmes ou des hommes ayant fait l'ESTP, cotisants de notre association SID-ESTP et volontaires pour accompagner sur une période déterminée, avec leur expérience, une ingénieure.

L'engagement du mentorat ESTP au Féminin

Nous avons défini les profils auxquels s'adresserait le mentorat et avons ainsi ciblé pour mentorées des femmes diplômées de l'ESTP

depuis au moins 4 ans et adhérentes-cotisantes de la SID, tandis que les mentors ont été choisis parmi les ingénieurs ayant au moins 10 ans d'expérience.

L'organisation du mentorat demande de prendre en compte, pour la formation du binôme, certaines contraintes :

- proximité géographique pour faciliter les échanges ;
- entreprises d'appartenance différentes ;
- durée du mentorat, soit un an pour cette première session ;
- accord des membres sur leur binôme.

En vue de la sélection des binômes, un questionnaire a été établi et diffusé à l'ensemble du réseau ESTP. Et, pour notre « première », nous nous sommes lancées avec 10 mentorées identifiées et 10 mentors associés.

Afin de travailler sur l'accord des binômes mentorées/mentors, nous avons organisé une soirée-rencontre à la SID, le 10 octobre 2019, qui a également permis de présenter la charte du mentorat ESTP au Féminin, dont on peut retenir :

- le mentorat est un échange réciproque où chacun a quelque chose à partager. Il relève du bénévolat, c'est un engagement personnel et libre ;
- le mentorat s'inscrit hors relation hiérarchique et s'appuie sur la confidentialité des échanges entre le ou la mentor et la mentorée ;
- la mentorée gagne du temps et de la confiance grâce aux conseils de son mentor. Le ou la mentor partage son expérience et met en perspectives les idées, le vécu, les choix et les problèmes rencontrés par la mentorée. Le ou la mentor voit ses compétences valorisées et ses connaissances challengées par sa mentorée.

En tant que coordinatrices du programme et référentes de la charte, les initiatrices du pro-



Télémaque et Mentor. Pablo E. Fabisch, illustration pour les Aventures de Télémaque par François Fénelon (1651-1715). Dans la mythologie grecque, Mentor est le précepteur de Télémaque, fils d'Ulysse

jet ont présenté les engagements d'ESTP au Féminin et répondu aux questions ou préoccupations des mentorées et mentors candidats. C'est ensuite un « speed-dating » qui a été proposé, dont l'enjeu était de se présenter en 2 minutes face à un ou une possible partenaire. À l'issue de 1 h 30 d'échanges, chaque participant a formalisé par écrit la sélection de ses 3 binômes préférés.

Après ces présentations et exercices, les échanges se sont poursuivis tard dans la soirée autour d'un buffet convivial.

Les premiers binômes

Rapidement, ESTP au Féminin a constitué les binômes et suivi la bonne organisation des premières rencontres au sein de chacun d'entre eux. L'objectif est que les échanges entre mentorée et mentor, informels et confidentiels, se déroulent dans des modalités à la convenance des binômes, et au rythme d'une fois par mois.

Dans l'attente du bilan de la première session

ESTP au Féminin proposera un atelier de clôture afin d'évaluer les pratiques à conserver pour la prochaine action de mentorat. Catherine Thibaux (dont le mari, Thierry est un TP 72 !), auteur de « Les clés d'un mentorat réussi », a accepté d'y apporter son éclairage.

Toutefois, nous avons déjà un bilan initial positif sur cette saison 2019-2020 du mentorat : d'une part des mentors des promotions 1973 à 2010, originaires de plusieurs régions (Ile-de-France, Rhône-Alpes et PACA) et ayant des profils très variés, tant par les métiers (cadres dirigeants, avocat, sénatrice,...) que par les secteurs d'activité (Ingénierie, Construction, Immobilier...) et, d'autre part, 10 jeunes femmes mentorées et heureuses d'avoir l'opportunité de l'être !

Christine Quinola ME03, coprésidente d'ESTP au Féminin

